

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Justine

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-
JUSTINE tenue le 2e jour du mois de mars 2017 à 19h30 à la Mairie située au 167
route 204 à Saint-Justine à laquelle réunion sont présents :

Les conseillères : Linda Gosselin
Audrey Bédard

Les conseillers : Bernard Poulin
André Ferland
Réjean Labonté
Dany Turcotte

Les membres du Conseil municipal forment le quorum sous la présidence de
Denis Beaulieu, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Prière.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 2 février 2017.
4. Comptes fournisseurs au 2 mars 2017.
5. Périodes de questions.
6. Inspecteur municipal :
 - 6.1 Service incendie.
 - 6.2 Centre civique / plancher.
 - 6.3 Entrée ouest / éclairage.
 - 6.4 Plan d'intervention et renouvellement de conduites.
 - 6.5 Projet pilote / compostage domestique.
 - 6.6 Location machineries lourdes.
 - 6.7 Municipalité de Saint-Cyprien – eaux usées.
 - 6.8 Règlement relatif à l'écoulement des eaux des cours d'eau.
 - 6.9 Abat-poussière.
 - 6.10 Éco-centre.
7. Questions diverses :
 - 7.1 Œuvre des loisirs.
 - 7.2 Soirées découvertes musicales.
 - 7.3 Vente des immeubles pour le non-paiement des taxes.
 - 7.4 Programme de revitalisation.
 - 7.5 Plan d'action.
 - 7.6 Règlement sur le prélèvement des eaux.
 - 7.7 Foire à l'emploi.
 - 7.8 Nouveaux arrivants.
 - 7.9 Internet haute vitesse.
 - 7.10 Assurances.
 - 7.11 Informatique.
8. Correspondance :
 - 8.1 FMQ.
 - 8.2 Jour de la terre.
 - 8.3 Municipalité de Sainte-Rose.
 - 8.4 Raymonde Lachance.
 - 8.5 Équipe de rugby sénior féminin.
 - 8.6 Fondation de l'École des Appalaches.
9. Période de questions.
10. Levée de l'assemblée.

1-03-17

Il est proposé par Réjean Labonté ;
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items suivants :

- 6.10 Éco-centre.
- 7.12 Soirée reconnaissance.
- 7.13 Comité culturel.
- 8.7 Moisson Beauce.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JANVIER 2017

2-03-17

Le procès verbal de la séance du 2 février 2017 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Dany Turcotte;
Et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE

4. COMPTES FOURNISSEURS AU 2 FÉVRIER 2017 :

LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 2 MARS 2017

N°chèque	Nom	Montant	Payé
C1700121	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	15,00	15,00
C1700122	GROUPE ESPERANCE ET CANCER	50,00	50,00
C1700123	EMCO DISTRIBUTION	315,38	315,38
C1700124	ASSEMBLEE J.ONESIME BROUSSEAU	60,00	60,00
C1700125	SYLVAIN AUDET	721,62	721,62
C1700126	ÉQUIPE JUNIOR DE SKI MONT-ORIGINAL	50,00	50,00
C1700127	MOULIN LA LORRAINE	100,00	100,00
C1700128	HYDRO-QUEBEC	1 429,74	1 429,74
C1700128	HYDRO-QUEBEC	883,82	883,82
C1700128	HYDRO-QUEBEC	2 039,30	2 039,30
C1700128	HYDRO-QUEBEC	1 372,80	1 372,80
C1700128	HYDRO-QUEBEC	1 016,65	1 016,65
C1700129	BELL MOBILITÉ INC.	67,98	67,98
C1700130	INTERFAS EN FIDUCIE	3 037,55	3 037,55
C1700131	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	374,65	374,65
C1700131	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	215,11	215,11
C1700132	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
C1700132	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	3,33	3,33
	MARIO LAPIERRE	103,73	103,73
	JEAN-PHILIPPE CHABOT	351,23	351,23
	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	358,70	358,70
C1700133	AON HEWITT	3 280,40	
C1700134	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	9 244,60	
C1700135	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2 791,82	
C1700135	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	746,40	
C1700136	ORIZON MOBILE	89,05	
C1700136	ORIZON MOBILE	80,48	
C1700136	ORIZON MOBILE	144,87	
C1700137	SOGETEL INC.	617,22	
C1700137	SOGETEL INC.	53,93	
C1700138	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	146,02	
C1700139	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	16,00	

C1700140	MRC DES ETCHEMINS	57 221,00	
C1700141	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	162,56	
C1700142	COOP STE-JUSTINE	1 347,50	
C1700143	POMPIERS DE SAINTE-JUSTINE	200,00	
C1700144	HYDRO-QUEBEC	2 192,61	
C1700145	COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	43,12	
C1700146	GARAGE GILLES DUCHAINE	791,38	
C1700146	GARAGE GILLES DUCHAINE	551,86	
C1700147	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	412,50	
C1700148	GOUDREAU ET GOUDREAU INC.	174,19	
C1700149	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	213,30	
C1700150	PAULO ET REMY INC.	34,47	
C1700150	PAULO ET REMY INC.	149,46	
C1700151	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	393,00	
C1700151	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	328,00	
C1700152	SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUE	8 981,89	
C1700153	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	1 489,63	
C1700154	LES ENTREPRISES J.A.G.R.	619,57	
C1700155	ÉLECTRICITÉ ANDRÉ LANGEVIN INC.	225,30	
C1700156	NORTRAX	367,58	
C1700157	MAXI-METAL (1983) INC.	248,35	
C1700158	LES PNEUS BEAUCERONS INC.	1 341,66	
C1700159	PLOMBERIE M.S. JACQUES INC.	78,77	
C1700160	M.R.C. DE BELLECHASSE	23 932,00	
C1700161	TRACTION	15,08	
C1700162	PHILIPPE GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	2 910,40	
C1700163	CST CANADA - ST-GEORGES	2 565,90	
C1700163	CST CANADA - ST-GEORGES	1 726,60	
C1700163	CST CANADA - ST-GEORGES	718,90	
C1700163	CST CANADA - ST-GEORGES	625,49	
C1700164	ÉRIC LACHANCE	517,39	
C1700165	ENVIRONEX	152,92	
C1700165	ENVIRONEX	58,97	
C1700166	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	89,87	
C1700167	PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	79,68	
C1700168	M.R.C. DES ETCHEMINS	228,60	
C1700169	EMCO DISTRIBUTION LTEE	132,91	
C1700170	RÉSEAU BIBLIO	8 544,14	
C1700171	ASSOCIATION CHEFS EN SECURITÉ INCENDIE	229,95	
C1700172	LAWSON PRODUCTS INC.	202,40	
C1700173	J.A. LARUE INC.	916,78	
C1700174	DIANE LAPOINTE	816,22	
C1700175	MENUISERIE ALGONQUIN ENR.	696,28	
C1700176	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DEMERS INC.	373,98	
C1700177	RESEARCH & PRODUCTIVITY COUNCIL	299,00	
C1700178	SEL DRUMMOND ENR.	8 105,73	
C1700179	POMPACTION QUÉBEC	2 935,25	
C1700180	FAUCHER INDUSTRIES	561,63	
C1700181	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C1700181	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C1700182	MAISON DE JEUNES L'OLIVIER DES ETCHEMINS	500,00	
C1700183	LGC PRO LOGISTIQUE S.E.N.C.	68,82	
	TOTAL	165 666,69	12 706,59
	SOLDE À PAYER	152960,10	
	ENCAISSE	214804,16	

3-03-17

Sur une proposition de Madame Linda Gosselin,
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

6. INSPECTEUR MUNICIPAL :

6.1 Service incendie :

4-03-17

CONSIDÉRANT QUE depuis près de trois (3) ans, un comité provisoire de neuf (9) personnes ont travaillé à préparer un dossier pour la constitution d'une régie incendie ayant pour objectif la protection contre les incendies et le respect du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité est confronté ou le sera au cours des prochaines années aux défis de respecter le schéma de couverture de risques en sécurité incendie (ex : recrutement de nouveaux pompiers, formation, visites de prévention, achat de camion-citerne, équipements, etc.)

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Camille-de-Lellis, Saint-Cyprien, Sainte-Justine, Saint-Magloire et Sainte-Sabine ont adopté une résolution pour mandater un comptable de la firme Raymond Chabot Grant Thornton et un avocat de la firme Morency Société d'avocats pour nous conseiller;

CONSIDÉRANT QU'UN regroupement permettra de réduire les coûts futurs pour chacune des municipalités en améliorant notre capacité d'intervention;

**EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,
IL EST PROPOSÉ PAR BERNARD POULIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de former en collaboration avec les municipalités de Saint-Camille, Saint-Cyprien, Saint-Magloire et Sainte-Sabine une régie intermunicipale en incendie selon le modèle d'affaires préparé par la firme Raymond Chabot Grand Thornton ainsi que les règlements généraux préparés par Me Martin Bouffard de la firme Morency Société d'avocats et décrivant les responsabilités de chacune des municipalités parties à l'entente;

QUE le maire, Denis Beaulieu et le directeur général et secrétaire-trésorier, Gilles Vézina soient par la présente autorisés à signer l'entente pour et au nom de la municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

6.2 Centre civique / plancher + chauffage:

5-03-17

CONSIDÉRANT la demande de soumissions par invitation en vue de l'exécution des travaux de réfection du plancher de la salle Claudia-Gagné ;

CONSIDÉRANT QUE 3 soumissions ont été déposées pour réaliser ces travaux soient celles de :

- 1- Scierie Bernard inc. : 17 500.00\$ taxes incluses;
- 2- Les constructions A.Beaudoin et fils inc. : 18 832.91 taxes incluses;
- 3- Mac Construction : 19 451.60 taxes incluses;

**EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,
IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ FERLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte la soumission déposée par Scierie Bernard inc pour l'exécution des travaux de réfection du plancher de la Salle Claudia-Gagné et ce, pour la somme de 15 220.70\$ plus taxes, soit pour un montant total de 17 500.00\$;

QUE le maire et le directeur général soient et ils sont par la présente autorisés à signer le contrat à intervenir entre Scierie Bernard inc et la Municipalité de Sainte-Justine;

QUE la réalisation de ces travaux est toutefois conditionnelle à l'obtention d'une aide financière dans le cadre du pacte rural de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE

6-03-17

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Justine appui les projets « Éclairage de l'entrée ouest » et « Réfection du plancher de la Salle Claudia-Gagné » et autorise d'effectuer des travaux pour la réalisation de ces projets;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,

**IL EST PROPOSÉ PAR AUDREY BÉDARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE la Municipalité de Sainte-Justine accepte de présenter les projets « Éclairage de l'entrée ouest » et « Réfection du plancher de la Salle Claudia-Gagné » au Comité technique de la ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2017-2018;

QUE le financement de ces projets s'effectuera de la façon suivante :

- la Municipalité de Sainte-Justine réserve la moitié de l'enveloppe de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2017-2018 correspondant à un montant de 8 358,56 \$ pour effectuer les travaux nécessaires à la réalisation du projet « Éclairage de l'entrée ouest »;
- la Municipalité de Sainte-Justine réserve l'autre moitié de l'enveloppe de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2017-2018 correspondant à un montant de 8 358,56 \$ pour effectuer les travaux nécessaires à la réalisation du projet « Réfection du plancher de la Salle Claudia-Gagné »;

QUE la Municipalité de Sainte-Justine financera la part du milieu pour la portion manquante du financement de ces 2 projets;

QUE monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier soit la personne autorisée à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE

6.3 Entrée ouest / éclairage:

Suite aux informations obtenues par le directeur général dans ce dossier, le conseil municipal préférerait la solution d'installer une entrée électrique dans un nouveau poteau. Le dossier suit son cours.

6.4 Plan d'intervention et renouvellement des conduites :

7-03-17

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN LABONTÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte le « Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées » préparé par la société d'ingénierie CIMA+ et daté du 27 février 2017.

ADOPTÉE

8-03-17

**IL EST PROPOSÉ PAR DANY TURCOTTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le Conseil municipal de Sainte-Justine accepte l'offre déposée par la société d'ingénierie CIMA+ pour la confection des plans et devis et la réalisation des travaux

d'arpentage pour les tronçons 1040, 1047 et 1048 et ce, pour la somme de 21 500\$ plus taxes;

QUE ledit conseil municipal accepte que les travaux d'arpentage ne soient réalisés qu'à la fonte des neiges à la condition toutefois que ceux-ci soient exécutés le plus tôt possible afin de ne pas retarder indéfiniment la confection des plans et devis pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts sanitaires pour ces tronçons.

ADOPTÉE

9-03-17

**IL EST PROPOSÉ PAR LINDA GOSSELIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE dans le cadre de la préparation des plans et devis pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts sanitaires sur les tronçons 1047 et 1048 de la rue Principale, le Conseil municipal de Sainte-Justine autorise une inspection télévisée de la conduite d'égout pluvial de ces tronçons sur environ 400 mètres.

ADOPTÉE

6.5 Projet pilote / compostage domestique :

Suite à l'invitation lancée dans le langevinette pour le projet pilote de compostage, 5 personnes ont présenté de l'intérêt pour participer à ce projet pilote. Un rappel sera effectué dans la prochaine édition du langevinette. De plus, il faudra aller chercher les composteurs à Sainte-Aurélie.

6.6 Location de machineries lourdes :

10-03-17

**IL EST PROPOSÉ PAR BERNARD POULIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine demande des soumissions par invitation, pour la location de machineries lourdes pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 et ce, selon les conditions énumérées dans le document d'appel d'offres préparé à cet effet;

QUE les soumissions seront reçues sous enveloppe cachetée avec la mention « Soumission location machineries lourdes » à la Mairie située au 167, route 204, Sainte-Justine, G0R 1Y0 jusqu'à 14 heures le 4 avril 2017 et seront ouvertes le même jour à la même heure;

QUE la Municipalité de Sainte-Justine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et de n'encourir aucune poursuite pour frais ou pertes subies par le soumissionnaire.

ADOPTÉE

Madame Linda Gosselin s'est retirée de la séance de travail ainsi que lors de la présente réunion lors de l'étude de cet item de l'ordre du jour.

6.7 Municipalité de Sainte-Rose :

11-03-17

**IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ FERLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE suite à la demande de la Municipalité de Saint-Cyprien pour l'exploitation de leurs ouvrages de traitement des eaux usées par les employés de notre municipalité, le conseil municipal de Sainte-Justine désire informer les membres du conseil de Saint-Cyprien qu'il ne peut acquiescer à cette demande tout simplement par manque de temps de la part de nos employés municipaux.

ADOPTÉE

6.8 Règlement relatif à l'écoulement des eaux de cours d'eau :

La MRC des Etchemins désire informer le conseil municipal qu'elle remet l'application du règlement no 96-10 et de la politique relative à l'écoulement des eaux des cours d'eau à chacune des municipalités de son territoire.

6.9 Abat-poussière :

12-03-17

IL EST PROPOSÉ PAR AUDREY BÉDARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte l'offre reçue de Transport Adrien Roy et filles pour l'épandage de chlorure de calcium liquide pour l'année 2017 et ce, pour la somme de 0.329 le litre plus taxes.

ADOPTÉE

6.10 Éco-centre :

Suite à la demande de la MRC des Etchemins pour l'installation d'un conteneur de récupération de tubulure à l'Éco-centre, le conseil municipal se montre intéressé par cette installation en autant que des frais lui soient remboursés notamment pour l'installation de ce conteneur, pour une partie du salaire de l'employé et pour l'installation d'un enseigne spécifique à ce conteneur.

7. QUESTIONS DIVERSES

7.1 Oeuvre des loisirs :

Le conseil municipal est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs notamment en ce qui a trait au tournoi 6 packs, à la vidéo promotionnelle, au remplacement d'un chauffe eau, aux activités de la semaine de relâche, à la fête de l'hiver, au camp de jour, au remplacement de l'éclairage et au coût d'un nouveau bâtiment.

7.2 Soirées découvertes musicales :

13-03-17

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN LABONTÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise la directrice des loisirs, Maryse Bilodeau, à signer le protocole de l'entente de développement culturel de la MRC des Etchemins, pour la réalisation du projet « Soirées découvertes musicales 2017 ».

ADOPTÉE

7.3 Vente des immeubles pour le non-paiement des taxes :

14-03-17

IL EST PROPOSÉ PAR DANY TURCOTTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine annule le processus de la vente des immeubles pour le non-paiement des taxes et ce, en raison du fait que des ententes ont été conclues avec les propriétaires concernés.

ADOPTÉE

7.4 Programme de revitalisation :

Le conseil municipal convient de ne pas modifier le programme de revitalisation présentement en vigueur.

7.5 Plan d'action :

Une nouvelle esquisse devrait être déposée bientôt. Cet item est reporté à la prochaine séance.

7.6 Règlement sur le prélèvement des eaux :

Je soussigné, Linda Gosselin, conseillère, donne avis par la présente que je soumettrai lors d'une prochaine séance un règlement déterminant le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la municipalité de Sainte-Justine.

7.7 Foire de l'emploi:

La foire de l'emploi se tiendra le 8 avril 2017 au 2^e étage de la Coop de Sainte-Justine.

7.8 Nouveaux arrivants :

Le brunch pour les nouveaux arrivants aura lieu le 26 mars prochain au casse-croûte du Centre sportif Claude-Bédard.

7.9 Internet haute vitesse :

Le conseil municipal est informé des dispositions relatives aux programmes d'aide annoncés dans ce dossier. À la lumière des informations obtenue, il semblerait qu'il existe peu de possibilités dans ce dossier.

7.10 Assurances :

La MMQ désire informer le conseil municipal que la prime d'assurances de la Municipalité passera de 33 927 \$ à 35 153 \$ en hausse de 1226 \$.

7.11 Informatique :

15-03-17

IL EST PROPOSÉ PAR BERNARD POULIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte l'offre faite par les services informatiques Keven Vachon pour le remplacement de 2 ordinateurs pour la somme 2 537,60 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

7.12 Soirée reconnaissance :

Le conseil municipal est informé de la tenue du souper reconnaissance des Etchemins 2017 qui aura lieu le 3 juin prochain. L'analyse des candidatures de Sainte-Justine s'effectuera à la prochaine séance.

7.13 Comité culturel :

Le conseil municipal est informé que les activités de la Boîte à shows sont terminés en raison du manque de spectateurs lors de ces spectacles. Cependant, les activités à la Boîte à films continueront.

8. CORRESPONDANCE :

8.1 FMQ :

La correspondance de la FMQ a été transférée par courriel aux membres du conseil municipal.

8.2 Jour de la terre :

L'activité de vente à rabais des barils récupérateur d'eau de pluie et de composteurs domestiques organisée par le Fonds Éco IGA est de retour.

8.3 Municipalité de Sainte-Rose :

16-03-17

IL EST PROPOSÉ PAR ANDRÉ FERLAND ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine appui le conseil municipal de Sainte-Rose dans ses démarches visant à obtenir des changements à l'affectation « A » pour l'affectation « AF » et ce, afin de permettre à des propriétaires de cabane à sucre la

possibilité de construire un chalet ou une résidence même s'ils ne peuvent vivre exclusivement des revenus de leurs exploitation acéricole;

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine demande au service d'aménagement de la MRC des Etchemins d'entreprendre les démarches nécessaires dans ce dossier.

ADOPTÉE

8.4 Raymonde Lachance :

Cette lettre de Mme Raymonde Lachance vise à remercier le conseil municipal pour le cadeau qui lui fut offert pour souligner son départ à la retraite ainsi que pour le souper organisé à cet effet.

8.5 Équipe de rugby sénior féminin :

Le conseil refuse de contribuer au financement de cette nouvelle équipe de rugby féminin sénior de Saint-Georges.

8.6 Fondation de L'École des Appalaches :

17-03-17

**IL EST PROPOSÉ PAR AUDREY BÉDARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 100\$ à la Fondation de l'École des Appalaches à titre de contribution financière pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE

8.7 Moisson Beauce :

18-03-17

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN LABONTÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 100\$ à l'organisme Moisson Beauce dans le cadre de sa campagne annuelle de « Demande don » pour l'année 2017.

ADOPTÉE

9. PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

Il est proposé par Dany Turcotte

QUE la séance soit levée à 21h20.

ADOPTÉE

S/ _____

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

S/ _____

PRÉSIDENT